



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
001-219102233-20241211-VI-DEL-2024-112-DE  
Date de réception en préfecture : 17/12/2024  
Date de réception préfecture : 17/12/2024

Date de convocation : 4 décembre 2024

Date d'affichage : 4 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 28

Votants : 33

Délibération n° VI-DEL-2024-112

**Objet : Rémunération des agents recenseurs : année 2025**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire,

## ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
Mme	Maraïm	SY	6 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M	Mostefa	GHENAIM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Matthieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER représenté par Mme Sana AABIBOU, M. Olivier SIGMAN représenté par Mme Nathalie PABOUDJIAN, M Joseph ZOGBA représenté par M. Dramane KEÏTA, M. Gilles BAYART représenté par Mme Virginie TARTARIN.

ETAIENT ABSENTS : Mme Kadiatou LY, M. Maxime MARCELIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Le Conseil municipal,

**Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,**

Recusé de réception en préfecture  
05/12/2024 10:22:55-20241211-14-D-2024-112-D-  
Date de télétransmission : 17/12/2024  
Date de réception préfecture : 17/12/2024

**Vu la loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité – Titre V articles 156 à 158, promulguées le 27 février 2002,**

**Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 (JO du 8 juin 2003) relatif au recensement de la population,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-27, L 5321-4 et L 5334-17,**

**Vu les instructions du ministère de l'Intérieur et de l'INSEE destinées aux Maires,**

**Vu l'avis de la commission de stratégie financière et fonctions support en date du 2 décembre 2024,**

**Considérant qu'il est nécessaire d'organiser les opérations de recensement 2025 et de les confier à trois agents recenseurs,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à attribuer aux trois agents recenseurs, la rémunération correspondante aux travaux réalisés pour le recensement 2025,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

Franck MARLIN  
Maire d'Etampes



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : .....~~18 DEC 2024~~..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.